

LES PROFESSIONNELS.IMMO

RÉSEAU NATIONAL IMMOBILIER

BARÈME HONORAIRES TRANSACTION TTC MONSIEUR AXEL RUTTIENS

Barème au 27/11/19.

Chaque mandataire est juridiquement et financièrement indépendant.

Appartement, maison, immeuble, parking, terrain, fonds de commerce, local commercial, parts sociales de SCI. **A l'exclusion du Neuf (VEFA).**

A charge du propriétaire vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat.

Prix Net Vendeur	Mandat exclusif Honoraires TTC	Mandat simple Honoraires TTC
De 0 à 150 000 €	Forfait 8 000 €	Forfait 10 000 €
150 001 € à 350 000 €	5 %	6 %
350 001 € à 500 000 €	4 %	5 %
+ 500 000 €	3,5 %	4 %

Tranches non cumulatives.

Avec un minimum de perception de 4 000 € TTC.

Tous nos compromis se signent chez notaire.

Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.

Nos honoraires sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez notaire.

Avis de valeur : 500 € TTC à charge du propriétaire

Nous ne faisons ni location, ni gestion, ni syndic.

Axel RUTTIENS

Tel. 06 95 71 18 92

contact@vosges-immosecondaire.com

Négociateur en portage salarial

Conformément à article L. 612-1 du code de la consommation, en cas de litige, vous avez la possibilité saisir le Médiateur de la consommation suivant : MCP Médiation 12 square Desnouettes 75015 PARIS par courrier postal ou bien cliquez sur le lien <http://mcpmediation.org>

Siège social : 26 rue des Rigoles - 75020 PARIS - TEL : 05 35 54 28 04 - info@lesprofessionnels.immo
LES PROFESSIONNELS IMMO - SARL au capital de 30.000 € - RCS PARIS 484 305 750 6 Carte T. CPI 7501 2016 000 012 713 PARIS
Garantie financière 110.000 € et Assurances RCP et RCE : ALLIANZ

Tous nos compromis se signent chez notaire. Nous ne détenons aucun fonds pour le compte de nos clients.